

**28.—Opérations combinées des caisses d'épargne postales et du gouvernement,
31 mars, 1925-1930.**

Nomenclature.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	5,194,080	4,572,110	4,117,623	4,084,555	2,910,147	2,746,050
Intérêts.....	994,359	962,745	928,822	908,608	842,025	784,582
Dépôts et intérêts.....	6,188,439	5,534,854	5,046,445	4,993,163	3,752,172	3,530,632
Retraits.....	6,788,846	6,315,444	5,959,275	6,449,036	4,519,507	5,820,366
Au crédit des déposants.....	33,611,133	32,830,539	31,922,281	31,104,015	28,375,770	26,086,036

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—*Ontario.*—A la session de 1921, le gouvernement d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et en mars 1922, la première succursale fut inaugurée. Les fonds provenant de cette source sont presque exclusivement utilisés en prêts agricoles, en vertu de la loi du développement agricole. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 3 p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous ces dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 octobre 1930, leur total était de \$23,307,118 et le nombre de déposants à cette date dépassait 80,000. Par toute la province, on compte dix-sept succursales en activité.

Manitoba.— Cette province a un système à peu près semblable à celui de l'Ontario, avec sept bureaux qui, le 31 décembre 1930, avaient 41,857 dépôts courants, au montant global de \$14,232,495.

Alberta.— Le Trésor provincial de l'Alberta reçoit les dépôts d'épargne et émet des certificats d'épargne portant intérêt à 4 p.c. Le 31 mars 1930, le montant de ces certificats d'épargne s'élevait à \$11,805,693.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1930 un capital versé de \$2,000,000, des dépôts d'épargne au montant de \$55,319,814 et un passif total de \$57,096,970. L'actif s'élevait à \$61,543,430, comprenant au delà de \$43,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1930 des dépôts de \$12,189,076, un capital versé de \$1,000,000 et un actif global de \$16,035,401.

Les caisses populaires de Québec (dont 178 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1929) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1929, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$8,090,614, tandis que le montant global des prêts était de \$10,314,622. Les prêts de l'année 1929 sont au nombre de 17,994 représentant une somme de \$4,249,650. Les profits réalisés s'élèvent à \$645,616. (Voir p. 796).